



# Parité Police - Gendarmerie



## Compte-rendu de la réunion du 2 avril 2009 au Ministère de l'Intérieur.

Le 2 avril 2009, une réunion de travail a été organisée sur le thème  
**« Parité globale Police – Gendarmerie »**  
en présence de toutes les organisations syndicales des trois corps et les  
représentants de l'administration sous l'égide de Monsieur CADOT, Directeur de  
cabinet de Madame le Ministre de l'Intérieur.

*La délégation d'ALLIANCE Police Nationale était composée de Jean Claude DELAGE, Secrétaire Général, de Frédéric LAGACHE, Secrétaire Général Adjoint et de Philippe SEBAG, Secrétaire National.*

Sur la base du rapport portant sur la parité globale, le Directeur de cabinet a souhaité rencontrer les organisations syndicales afin de mettre en place une méthodologie et notamment des groupes de travail pour faire évoluer ce dossier.

Un tour de table a été réalisé qui a confirmé, pour l'ensemble des organisations syndicales, une réelle contestation au sujet de ce rapport sur le fond et sur la forme. **L'absence de concertation avec la parité syndicale, avant la rédaction finale du document, a représenté le point d'orgue de la contestation.**

Sur le fond, il ressort de ce rapport des ambiguïtés, notamment sur la question de la **comparaison du temps de travail entre les policiers et les gendarmes**. Mais surtout, nous n'avons **aucune étude comparative concrète sur les salaires, les conditions de travail, le social, les structures et le fonctionnement** de chaque entité.

**ALLIANCE POLICE NATIONALE** qui s'est saisi de cette problématique depuis bien longtemps et qui en a fait son thème central lors de son congrès en février 2009, a affirmé avec force son refus de travailler sur ce rapport infondé et incomplet.

**Notre objectif très clairement exposé est d'obtenir, à terme, une force unique de sécurité publique d'essence civile.**

Nous ne voulons pas rentrer dans un débat portant uniquement sur le catégoriel stricto sensu mais plutôt **aborder ces discussions de façon globale notamment sur les questions relatives aux missions, aux structures, au pouvoir d'achat, et au social** pour faire évoluer le policier et le gendarme.

**C'est dans cet esprit que nous avons interpellé, sur tout le territoire national, l'ensemble des élus afin de les sensibiliser à notre projet.**

Depuis, cette action a fait bouger les choses puisque Madame le Ministre de l'Intérieur semble être régulièrement interrogée par ces derniers sur ce point.

**Notre crainte est de voir ce dossier stagner d'autant que nous avons déploré l'absence des interlocuteurs de la Gendarmerie Nationale lors de cette réunion.**

**ALLIANCE Police Nationale a demandé une réunion préalable à tous travaux afin de réaliser un état des lieux de l'existant au sein des deux entités.**

M. le Directeur de Cabinet a enfin décidé d'accéder à cette demande en précisant le fait que **cette étude porterait sur l'activité et les missions, sur les carrières, les salaires et le social.**

**Il a par ailleurs indiqué que les conclusions de ces travaux devraient être rendues avant l'été et que nous entamerions les débats avec les gendarmes après l'été.**

**ALLIANCE Police Nationale a remis, en séance, son projet élaboré lors du congrès et a rappelé que les actions que nous avons commencées se continueraient et même s'amplifieraient.**

**ALLIANCE Police Nationale espère, enfin, que ce dossier ne soit pas enterré alors même qu'il vient d'être initié.**

